

OBJET / GAIA

**Projet de
construction de
deux courts de
tennis couverts :
comité de pilotage**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
27 novembre 2020

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 29
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le cinq décembre, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au cinéma l'Aiglon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othateguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak :

Procuration / Ahalordea :

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle que dans le cadre du projet de construction de deux courts de tennis couverts, M. le Maire propose de constituer un comité de pilotage chargé de coordonner la démarche globale de suivi du projet.

Ses missions seront les suivantes :

- définir le calendrier de la démarche,
- définir les objectifs et les axes de progrès,
- définir la priorité et les échéances des actions à mener,
- suivre la mise en œuvre du programme d'actions, ainsi que l'évaluation de la démarche, et réorienter si besoin les actions,
- identifier les partenaires nécessaires qui vont appuyer la démarche et les plans d'actions,
- organiser la création de groupes de travail qui travailleront sur des thèmes choisis,
- proposer à la validation du Maire les documents supports de la démarche APS, APD, Permis de Construire, PRO et DCE (phase de la loi Maîtrise d'Œuvre Publique),
- d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Il sera composé comme suit :

- Le Maire,
- L'adjoint aux sports,
- L'adjoint à l'urbanisme,
- Le Conseiller municipal délégué aux travaux,
- Le Maître d'œuvre,
- La Présidente du club de tennis de Cambo les Bains,
- Le DGS,
- Le DST,
- Un représentant de la CAPB,
- Un représentant du CD64.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité valide la création du comité de pilotage pour le projet de construction de courts de tennis couverts et désigne les membres tel que définis ci-dessus.

Ont voté contre : Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza